



CC des Montagnes du Haut Forez (Siren : 244200838)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Noirétable
Arrondissement	Montbrison
Département	Loire
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	04/10/1996
Date d'effet	04/10/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Thierry CHAVAREN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	6MAIRIE DE NOIRETABLE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	42440 NOIRETABLE
Téléphone	04 77 24 76 64
Fax	04 77 24 92 20
Courriel	noiretable-haut-forez@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	3 652
-----------------------------	-------

Densité moyenne	26,00
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
42	Cervièrès (214200347)	121
42	La Chamba (214200404)	54
42	La Chambonie (214200453)	48
42	La Côte-en-Couzan (214200727)	73
42	La Valla-sur-Rochefort (214203218)	119
42	Noirétable (214201592)	1 745
42	Saint-Didier-sur-Rochefort (214202178)	422
42	Saint-Jean-la-Vêtre (214202384)	352
42	Saint-Julien-la-Vêtre (214202459)	365
42	Saint-Priest-la-Vêtre (214202780)	156
42	Saint-Thurin (214202913)	197

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 18

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
<i>Arrêté n° 2010-06 du 7 janvier 2010 Parcs éoliens ARTICLE 1er : La Communauté de Communes des Montagnes du Haut-Foréz est compétente pour proposer au Préfet de créer une ou plusieurs zones de développement de l'éolien sur le territoire intercommunal.</i>
Sanitaires et social
- Action sociale
<i>Arrêté SPM N° 2010-144 du 23 novembre 2010 ARTICLE 1er : Le Chapitre "III - COMPETENCES" des statuts de la Communauté de Communes des Montagnes du Haut-Foréz est complété par un article 3.9 "Actions en faveur des services de soins et de santé : La communauté de communes pourra être porteur d'un projet de maison de Santé Pluridisciplinaire sur son territoire".</i>
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Développement et aménagement social et culturel
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Développement touristique

- Tourisme

Logement et habitat

- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Autres

- NTIC (Internet, câble...)
- Autres

Contrat de rivières Domaine nordique du Haut-Forez Col de la Loge Participation au "Pays du Forez" Arrêté n° 2010-06 du 7 janvier 2010 Parcs éoliens ARTICLE 1er : La Communauté de Communes des Montagnes du Haut-Forez est compétente pour proposer au Préfet de créer une ou plusieurs zones de développement de l'éolien sur le territoire intercommunal.

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
63	Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Livradois Forez (256301243)	SM ouvert	256 410
42	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DU LIGNON ,DE L'ANZON ET DU VIZEZY (254202054)	SM fermé	123 143
42	SYNDICAT MIXTE DES PAYS DU FOREZ (254202237)	SM fermé	171 177
42	SIEL - SI D'ENERGIES DU DEPARTEMENT DE LA LOIRE (254200546)	SM ouvert	826 454
42	Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale Loire Centre (200025732)	SM fermé	73 864

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)